

Communiqué de presse de Fokus Anti-Atom, 15 juillet 2008 – SOUS EMBARGO JUSQU'À 11h00

Recours contre l'autorisation d'exploitation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg

Berne. Soutenu par des habitants des communes avoisinantes de la centrale nucléaire de Mühleberg et plusieurs organisations régionales et nationales, Fokus Anti-Atom a fait recours contre la prolongation d'autorisation illimitée d'exploitation de cette centrale. La société BKW FMB Energie SA est, quant à elle, bien décidée à poursuivre ses activités sur le site, construit il y a 36 ans, pendant une période indéterminée.

De nombreux particuliers, des organisations et des artistes ont déposé un recours contre la prolongation de l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg. En même temps, des opposants habitant à proximité immédiate de la centrale (zone 1) ont exigé auprès de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) de nouveaux documents importants permettant de juger de la situation. Les documents produits par la FMB dans sa demande pour la levée de la limite de validité de l'autorisation d'exploiter devaient servir de base à des recours possibles. Or, les pièces fournies ne suffisent pas pour attirer l'attention des personnes concernées sur leur droit et sur les carences de la centrale. Fokus Anti-Atom a donc demandé à l'Institut d'écologie appliquée de Darmstadt (Allemagne) d'évaluer la situation et a mis sur pied un recours collectif.

Au cours du dernier mois, un vaste soutien politique s'est manifesté:

- De nombreux habitants de la zone 1 entourant la centrale nucléaire de Mühleberg appuient ce recours.
- De nombreux habitants de la zone 2, plus étendue, ainsi que des partis politiques et des organisations se sont annoncés auprès de Fokus Anti-Atom.
- Des jeunes habitant les zones 1 et 2 se sont associés pour former un groupe régional «Plus jamais de centrale nucléaire» (*Nie Wieder AKW, NWA*)¹. Une action est déjà prévue à Berne cet automne.
- La Ville de Berne et la Commune de Köniz ont fait recours. A Fribourg, une résolution du Conseil général contre la prolongation de l'autorisation d'exploiter a été adoptée.
- Le soutien de la procédure de recours va au-delà des frontières: Fokus Anti-Atom a reçu des messages d'opposants du Vorarlberg, du Sud de l'Allemagne, et même de Berlin.

Contrairement à ce que prétend la société FMB, la centrale nucléaire ne fait pas l'unanimité dans la population. La centrale de Mühleberg ne saurait recevoir une autorisation d'exploitation illimitée, car elle présente trop de carences et met en danger aussi bien des vies humaines que l'environnement. Jürg Joss, de l'organisation Fokus Anti-Atom, explique: «On ne plaisante pas avec la radioactivité. J'ai moi-même travaillé dans des centrales nucléaires, et je sais quelles peuvent être les conséquences d'une contamination radioactive. Au cas où un incident technique se produisait dans une centrale nucléaire aussi peu sûre que celle de Mühleberg, véritable reliquat du passé, des millions de personnes seraient irradiées.»

Cette vieille centrale, construite il y a 36 ans, n'obtiendrait aucune autorisation d'exploitation s'il s'agissait d'une nouvelle construction. C'est la raison pour laquelle la FMB essaie depuis belle lurette de prolonger l'autorisation d'exploitation par tous les moyens – elle est même allée devant le Tribunal fédéral pour éviter une nouvelle procédure d'autorisation.

La technique de construction ainsi que les carences que présente la centrale de Mühleberg quant à la résistance aux séismes empêchent une mise à niveau des équipements pour répondre aux normes de sécurité les plus récentes en la matière. L'enceinte de confinement, trop petite, ne permettrait pas d'isoler le cœur du site, et d'assurer ainsi sa protection en cas d'inondation ou d'incendie. De plus, certaines constructions d'importance vitale, notamment le manteau du réacteur et la conduite permettant de refroidir par aspersion le réacteur, présentent des fissures.

Plus d'informations sur www.fokusantiatom.ch ou auprès de:

- Jürg Joss, Fokus Anti-Atom, fokusantiatom@fokusantiatom.ch, tél. 079 330 06 60
- Christian Van Singer, physicien, Conseiller national, christian.vansinger@parl.ch, tél. 078 793 61 78

¹ <http://www.nwa-schweiz.ch/Regionalgruppe-NWA-Bern.59.0.html>